

**Lycée Professionnel
Les Grippeaux**

1 rue Edouard Herriot
BP 139
79204 PARTHENAY Cedex

☎ : 05 49 64 07 40

☎ : 05 49 95 20 57

✉ : ce.0790090u@ac-poitiers.fr

Affaire suivie par :

Eric GUERINEAU,
Proviseur

Christine PUBERT,
Secrétariat

L'équipe de direction

à

Madame, Monsieur le Principal,
Madame, Monsieur le Proviseur,
Madame, Monsieur le Directeur.

Parthenay, le 03 janvier 2012

Objet : Mini-stages au Lycée Professionnel Les Grippeaux

Madame, Monsieur, cher(e) collègue,

Dans le cadre de la préparation à l'orientation, afin de permettre aux élèves de 3^{ème} d'affiner leur projet personnel et de les aider à établir leurs vœux d'orientation, l'équipe éducative du lycée se propose d'accueillir vos élèves en mini-stage.

Cette formule leur permet non seulement d'améliorer leurs représentations des études professionnelles en leur donnant l'occasion de participer à une journée de classe au lycée mais aussi de leur montrer une autre voie de réussite scolaire et professionnelle.

✚ **Principe** : L'accueil a lieu prioritairement en seconde. L'élève visiteur est confié à un élève-tuteur pour la journée ou la demi-journée. Il assiste aux cours dont les horaires sont définis dans le planning ci-joint. **Par mesure de sécurité les élèves devront porter des chaussures fermées et plates.**

✚ **Modalités pratiques - Prise du rendez-vous** : Le tableau ci-joint récapitule, par type de formation souhaitée, les jours de la semaine où il est possible d'accueillir des élèves.

Le rendez-vous sera pris par le professeur principal ou un responsable de l'établissement d'origine par téléphone auprès du secrétariat au **05.49.64.07.40 au moins huit jours avant.**

✚ **Convention individuelle** : Après accord téléphonique, la convention type jointe, remplie et signée par le chef d'établissement et le représentant légal est envoyée au lycée professionnel.

✚ **Repas de midi** : Les élèves ont la possibilité de déjeuner au restaurant scolaire. Le coût du repas est de 3,55 €. Merci de prévenir les élèves qu'ils doivent se munir de cette somme qui leur sera demandée dès leur arrivée.

Les élèves en mini stage de Bac Professionnel pôle « restauration et hôtellerie » sont tenus de prendre le repas au restaurant d'application et d'assister au déroulement du service (Le coût du repas est identique).

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, Cher collègue, nos salutations distinguées.

Le proviseur

Eric GUERINEAU